Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260709-DB_183_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 09 juillet 2026

Délibération DB-183-2026

Objet : Etablissement Public Locaux d'enseignement- désignation des représentants

L'an 2026 le 09 juillet à 18 heures 15, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane BRIEND.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Victor BONNOT.

MEMBRES PRESENTS

Stéphane BRIEND, Vincent ALLENO, Victor BONNOT, Sylvie GUIGNARD, Nathan GUINARD, Arnaud LE BRETON, Olivier CHASTEL, Thibaut GUIGNARD, Thierry SIMELIERE, Marcel SERANDOUR, Fanny YOUNSI, Michel LE DUAULT, Jean-Marc LABBE, Cigdem AKTAS, Laurence ANDRE, Loïc BARBOT, Abdel BELARBI, Bruno BEUZIT, Violaine CATHELIER, Sylvie CONAN, Mari COURTAS, Bernard CROGUENNEC, Caroline DANIEL, Bertrand FAURE, Stéphane FAVRAIS, Frédérick FRANCILLETTE, Pascale GALLERNE, Laurent GUEGAN, Karine GUGUEN, Hervé GUIHARD, Boris GUILLOU, Richard HAAS, Michelle HAICAULT, Isabelle IMBERT, Christian JOLLY, Aline LE BOEDEC, Joël LE BORGNE, Isabelle LE GALL, Catherine LEMAITRE, Raphaël LE MEHAUTE, Sandra LE MEUR, Laurent LUTSE, Carine MEROT, Olivier MEROT, Jean Charles MINIER, Catherine PERICHON, Michel PETRA, Philippe PIERRE, Emma POEDRAS, Christian RANNO, Alain RAULT, Guillaume REBILLARD, Marie-hélène REGNIER, Pascale RIMAURO, Robert ROLANDO, Thierry TARDIEU, Loïc TARDY, David TOLLEMER, Valérie TRAISSAC

MEMBRES EXCUSES (élus ayant donné une procuration)

Hugues LESAGE pouvoir à Vincent ALLENO, Marina ANDRE pouvoir à Catherine LEMAITRE, Stéphanie BILLON pouvoir à Caroline DANIEL, Adil BOUKLATA pouvoir à Boris GUILLOU, Patricia BRIAND-FALLER pouvoir à Robert ROLANDO, Thibaut LE HINGRAT pouvoir à Stéphane FAVRAIS, Laurence MAHE pouvoir à Michel PETRA, Nicole OGER pouvoir à Isabelle LE GALL, Stéphane OLLIVIER pouvoir à Christian JOLLY, Marie PASCO pouvoir à Karine GUGUEN, Marc PICQUETTE pouvoir à Jean Charles MINIER, Pascal PRIDO pouvoir à Joël LE BORGNE,

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de présents : 59
Nombre de votants : 71

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260709-DB_183_2026-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 09 juillet 2026

Délibération DB-183-2026

Rapporteur : Monsieur Stéphane BRIEND

Objet : Etablissement Public Locaux d'enseignement- désignation des représentants

EXPOSE DES MOTIFS

Les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spéciale sont administrés par un conseil d'administration composé, selon l'importance de l'établissement, de 24 ou de 30 membres, dont un représentant de l'établissement public de coopération intercommunale

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la délibération suivante.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-200069409-20260709-DB_183_2026-DE

DELIBERATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 421-2 du code de l'éducation relatif à la composition des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement ;

VU l'article 43 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 modifiant la composition des conseils d'administration des EPLE ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

DECIDE à l'unanimité, en application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas procéder au vote à bulletins secrets.

DESIGNE en qualité de délégué titulaire et de délégué suppléant au sein du conseil d'administration des EPLE du territoire :

ETABLISSEMENT	TITULAIRES
Collège Charles de Gaulle - Hillion	Nathan GUINARD
Collège Jean Macé à Saint-Brieuc	Bernard CROGUENNEC
Collège Léonard de Vinci à Saint-Brieuc	Guillaume REBILLARD
Collège Anatole Le Braz à Saint-Brieuc	Marie PASCO
Collège Racine à Saint-Brieuc	Marie-Hélène REIGNIER
Lycée Rabelais à Saint-Brieuc	Karine BERTHELOT
Lycée Freyssinet à Saint-Brieuc	Marie PASCO
Lycée Chaptal à Saint-Brieuc	Marie-Gabrielle RAULT NIZETTI
Lycée Jean Moulin à Saint-Brieuc	Catherine LEMAITRE
Lycée Ernest Renan à Saint-Brieuc	Pierre Yves BOILLET
Collège Jules Léquier à Plérin	Loïc BARBOT
Collège La Métairie à Ploufragan	Bruno BEUZIT
Collège Le Volozen à Quintin	Olivier CHASTEL
Lycée professionnel Jean Monnet à Quintin	Olivier CHASTEL
Lycée La Closerie -Saint-Quay- Portrieux	Thierry SIMELIERE
Collège Camille Claudel - Saint-Quay- Portrieux	Nicolas HEURTEL
Collège Eugène Guillevic- Ploeuc L'Hermitage	Nicole OGER

DIT que la présente délibération sera publiée conformément aux dispositions des articles L.5211-3, L.2121-25 et L.2131-1 du code général des collectivités territoriales sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération et transmise à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

Présents : 59 Pouvoirs : 12 Total : 71 Exprimés : 71

Voix Pour : 71 Voix Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0

Saint Brieuc,
le 09 juillet 2026

Le secrétaire de séance

Victor BONNOT

Président,

Stéphane BRIEND